

le consentement unanime je proposerai immédiatement la question afin de savoir s'il y a unanimité.

M. Blackmore: Je ne demande pas le consentement unanime pour exercer ce qui est mon droit. Le Règlement précise que j'ai ce droit.

M. le président: Je dois alors demander au député de céder la place à un autre, ou je ferai l'appel d'un autre crédit.

M. Blackmore: Dans ce cas, monsieur le président, je conteste votre décision.

M. le président: Le député voudrait-il que je fasse rapport de l'incident à M. l'Orateur?

M. Blackmore: Je conteste votre décision et vous demande de prendre toute mesure qui s'impose.

M. Knowles: Cela prendra une demi-heure.

M. le président: Dans ce cas, je devrai quitter le fauteuil afin de faire rapport de l'incident à M. l'Orateur et obtenir sa décision à cet égard.

Le très hon. M. Gardiner: Ma foi, monsieur le président, j'estime que si le député poursuit ses observations avec le consentement unanime de la Chambre il ne mettra pas trop de temps à terminer ce qu'il a à dire.

M. Blackmore: Merci, c'est très bien. Je ne veux pas être désagréable, mais je tiens à mes droits.

M. le président: La Chambre permet-elle à l'unanimité à l'honorable député de poursuivre?

Des voix: Entendu.

M. Blackmore: Il ne me faudra que quelques minutes pour démontrer comment les États-Unis, compte tenu de leur mode actuel d'administration, ne peuvent éviter d'accumuler ces excédents et ainsi de concurrencer tout ce que le Canada produit. Ils utiliseront une partie du sterling qu'ils obtiennent de la Grande-Bretagne pour affermir ses moyens de défense et, par conséquent, ceux de l'OTAN. Ils emploieront une partie de ce sterling pour acheter du matériel militaire destiné aux nations qui obtiennent de l'aide mutuelle des États-Unis. Il n'est pas nécessaire de démontrer qu'il serait impossible que le Canada leur fasse concurrence dans ce domaine. Ainsi, le Canada se trouve privé d'un marché britannique valant 73·9 millions de dollars pour ses céréales.

En même temps, le secrétaire d'agriculture, M. Benson, a signalé que les États-Unis ne peuvent permettre l'importation de produits agricoles étrangers qui viendraient faire concurrence aux États-Unis aux produits subventionnés.

Non seulement les États-Unis nous volent nos marchés, mais ils nous privent de débouchés chez eux. Il est évident qu'ils nous placent dans une situation très difficile. Les États-Unis ont recours au troc pour écouler non seulement les céréales, mais une grande partie de leurs excédents agricoles.

Depuis qu'on a accordé l'autorisation au secrétaire Benson, l'an dernier, de pratiquer le troc, les États-Unis ont exporté à 23 pays des denrées d'une valeur de 82 millions de dollars contre des importations d'une valeur de 53 millions. Voyons ce qui est arrivé. On a troqué des marchandises d'une valeur de 82 millions contre des denrées ne valant que 53 millions. Autrement dit, les États-Unis ont sacrifié la différence entre une valeur de 53 millions et une valeur de 82 millions afin de pouvoir se défaire d'excédents, ce qui atteste qu'ils livrent au Canada une concurrence très active qui deviendra encore plus acharnée. Parmi les produits excédentaires qu'ils ont troqués figurent le maïs, la graine de lin, la graine de sorgho, l'huile de coton, l'orge, l'avoine et le coton. Les États-Unis ont pratiqué le troc avec la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Turquie, la Yougoslavie, l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, Chypre, l'Égypte, Israël, l'Inde, Formose, le Japon, la Corée, la Colombie, le Pérou. On voit jusqu'à quel point les États-Unis s'emparent de débouchés possibles pour le Canada.

Comment pouvons-nous résister à cette pression exercée par nos voisins? La puissance financière et économique des États-Unis est tellement grande qu'il leur sera possible de pénétrer de force sur les marchés du monde pour y écouler leurs excédents. Cette tâche leur sera d'autant plus facile qu'ils disposent d'un chiffre énorme de population. Les États-Unis ont de vastes ressources, une grande puissance industrielle, une grande puissance financière et, sur tous ces points, ils l'emportent énormément sur nous. Nous n'avons guère de chance de rivaliser avec eux.

La seule façon dont le Canada ne pourrait jamais espérer concurrencer les États-Unis sur les marchés mondiaux dans de telles circonstances serait pour lui d'adopter une méthode quelconque d'utilisation de son crédit national, analogue à celle qu'utilisait le Japon en 1933. Voilà une solution possible. Il en est qui commenceront à se demander si la proposition que j'avance est vraiment raisonnable. Je rappelle que le Japon l'a utilisée en 1933. Qu'a-t-il donc fait? Je ne veux pas entrer maintenant dans les détails. Je dirai plus tard au comité, peut-être, quelque chose des réalisations du Japon et des mé-